

L'instant de vérité

Glissement de l'objet à son écriture en anthropologie

Laurent Vidal

Les ethnographes n'étudient pas des cultures, ils en écrivent.
Jean Bazin

UN OBSERVATEUR, même occasionnel, des pratiques de l'anthropologie ne manquerait pas d'effectuer le constat général suivant : alors que l'anthropologue recueille nombre de discours, il s'exprime par des écrits. On doit naturellement modérer cette affirmation en remarquant, d'une part, que les observations sont centrales dans le processus de collecte des données mais aussi que les textes écrits, ou encore les images, constituent de non négligeables sources d'informations et, d'autre part, que la diffusion du savoir académique passe aussi par les échanges lors de conférences ou débats de toute nature, en l'occurrence oraux. Nous sommes néanmoins en présence d'une discipline qui, pour l'essentiel, fonde ses analyses sur du non-écrit mais se construit en tant que telle sur l'écrit. S'agit-il là pour autant d'un particularisme anthropologique ? Une première réponse consisterait à remarquer que d'autres disciplines confèrent à l'écriture une place centrale : tout un pan de la psychologie (« sociale », « clinique ») et de la sociologie (« qualitative ») recueillent des discours, alors que l'entomologie ou la biologie mobilisent l'observation, mais, *in fine*, chacune traduit ses données dans des textes. Ce canevas général de production du savoir n'est donc guère spécifique à l'anthropologie. Toutefois, une hypothèse aisée à formuler consisterait à dire que le passage du non-écrit à l'écrit revêt nombre de spécificités en anthropologie, propres au type de construction de l'objet d'étude, aux méthodes mises en œuvre ou encore aux objectifs (d'application et/ou de connaissance) que s'assigne la recherche. James Clifford dira à cet égard que l'écriture ethnographique est guidée par des considérations contextuelles, rhétoriques, institutionnelles, politiques et historiques permettant notamment de la distinguer du

ÉTUDES & ESSAIS

roman ou du récit de voyage (Clifford & Marcus 1986 : 6). Sur ces questions, l'épistémologie de l'anthropologie s'enrichit régulièrement de contributions se penchant sur la place de l'écriture dans la construction du savoir anthropologique (Adam *et al.* 1990 ; Affergan 1991 et 1999 ; Clifford 1996). En revanche – et ce sera l'objet de mon propos dans ce texte – la réflexion épistémologique n'a guère appréhendé l'écriture en anthropologie dès lors où celle-ci porte sur des objets susceptibles d'être eux-mêmes traités par d'autres disciplines. La perspective ici choisie se veut donc à la fois distincte et complémentaire, aussi bien de réflexions sur l'écriture *per se* – pour lesquelles l'influence de l'objet traité n'est pas jugée centrale –, d'analyses relatives à des objets précis rarement investis par d'autres disciplines, que d'approches de l'hypothétique écriture de l'interdisciplinarité à laquelle participerait l'anthropologie. Suivant une quatrième « voie », c'est l'écriture anthropologique se déployant sur des objets de l'interdisciplinarité que je propose de questionner au terme de ce texte. Les objets à partir desquels l'écriture en anthropologie sera progressivement appréhendée relèvent de l'espace de la santé en Afrique – à travers les expériences de praticiens et de malades confrontés à diverses pathologies infectieuses, comme le sida, le paludisme ou la tuberculose. Objets qui sont donc de fait investis par d'autres sciences sociales et, naturellement, par les sciences médicales.

Dans cette optique, je rappellerai dans un premier temps quelques-uns des blocages, tant méthodologiques qu'analytiques, que rencontrent nombre de recherches sur ces objets de santé. Je serai alors amené à questionner le type de rapports qu'entretiennent ces études avec la « vérité » d'une situation qu'elles se proposent de décrire. Réflexion sur la description qui se penchera alors progressivement sur l'écriture, en tentant de comprendre quels rapports elle entretient, concernant les objets de santé investis, avec les caractéristiques du régime de scientificité qui fonde l'anthropologie. Ce qui m'amènera à défendre – en prenant aussi appui sur un terrain en anthropologie religieuse – l'idée d'une place, non pas uniquement de médiation ou de « passage obligé », mais bien de pivot de l'écriture, essentielle dans la mise en place même de l'expérience anthropologique.

Rencontrer

Lorsqu'on mène des recherches sur des questions de santé, et en particulier dans les pays pauvres, l'interdisciplinarité se voit soumise à une double exigence : porter sur des « objets communs » – ce qui est considéré comme étant le propre de toute entreprise interdisciplinaire – mais aussi

répondre à un « problème de santé publique ». Définition minimale de l'enjeu interdisciplinaire qui laisse entière une question centrale : de quelle réflexion sur l'objet se prévaut-on pour juger de sa nature commune à l'anthropologue, à l'économiste, au médecin de santé publique ou à l'épidémiologiste ? Si – comme je le pense – cette « communauté » reste fréquemment définie *a minima*, ce qui cimente plus fondamentalement l'interdisciplinarité ressortirait de la volonté partagée par les différents chercheurs de répondre à une question de santé actuellement préoccupante, présentée en termes de « demande sociale ». Je pourrai néanmoins remarquer, à la suite de Gérard Lenclud (1995 : 57), que « pas plus que les institutions ne pensent, une société ne demande » : pour autant, force est bien de constater que nombre de recherches affichant leur optique interdisciplinaire se prévalent d'une telle demande... puisqu'elles se proposent d'y répondre. De ces premières considérations, trois questions s'imposent encore largement ignorées des recherches revendiquant une interdisciplinarité : quels sont les indices, les signes, les données qui conduisent le chercheur à repérer une « demande » lui étant adressée ? Son contenu est-il réellement perçu dans les mêmes termes et avec les mêmes enjeux par différentes disciplines ? En quoi l'objet de recherche alors défini est-il réellement commun à ces disciplines ?

Observance des traitements et objet

Prenons ici l'exemple des travaux sur l'observance des traitements, pour des pathologies lourdes comme la tuberculose ou le sida. Qu'ils s'étendent sur des mois ou des années, qu'ils soient continus ou intermittents, les traitements de la tuberculose et du sida sont contraignants par bien des aspects : leur durée ; le nombre de médicaments à prendre ; leurs effets secondaires ; leur coût, parfois. L'argument récurrent à l'origine des études sur les mécanismes d'observance des traitements est alors le suivant : un traitement suivi de façon non conforme est dangereux (pour le patient, pour la collectivité...), le problème est donc celui de comprendre la non-observance de ce traitement, et la recherche – en particulier interdisciplinaire – peut apporter des éléments d'explication, donc des solutions. Ce dernier point trouve sa justification dans la diversité pressentie des facteurs intervenant dans le respect des directives médicales : socio-anthropologiques à partir des représentations de la guérison et des interactions avec les soignants ; médicaux s'agissant des résistances ou des effets secondaires ; économiques compte tenu du coût des traitements. Nous sommes par conséquent en présence d'une demande, d'un objet et d'une recherche interdisciplinaire. Pour cohérente que puisse paraître une telle structuration de la recherche, j'estime qu'elle doit néan-

moins s'obliger, d'une part, à questionner avec insistance les termes dans lesquels le problème lui est posé ou s'impose à elle et, d'autre part, à ouvrir la réflexion sur cette question à ce qui s'éloigne des conditions et contextes *stricto sensu* de prise de médicaments.

Soit le premier point. La question soumise à l'attention des chercheurs peut tenir en une simple série de chiffres : ce sera par exemple le taux de perdus de vue des patients ayant débuté un traitement anti-tuberculeux (de l'ordre de 28 % au Sénégal) ou encore le pourcentage de patients à la fois infectés par le VIH et tuberculeux (près de 45 % en Côte-d'Ivoire). Chiffres jugés élevés par les responsables des programmes de lutte contre la tuberculose et le sida, aussi bien que par les épidémiologistes, au regard de ceux dont on dispose dans d'autres pays. Ceci étant, cette démarche qui revient à produire des données chiffrées, puis à les juger « préoccupantes » – posant donc un « problème de santé publique » – pour finalement s'adresser à des chercheurs, est-elle si neutre et naturelle que le laissent croire les recherches qui l'adoptent et les responsables de la santé publique qui les appuient ? Je laisserai pour le moment de côté la question essentielle de la validité des statistiques, donc de la condition de leur production, pour m'intéresser plus spécifiquement au raisonnement à l'œuvre. Raisonnement qui pose deux attendus, rarement discutés.

En premier lieu, nous avons celui qui considère que la recherche doit partir du taux de perdus de vue pour s'intéresser à l'observance des traitements : argument très certainement acceptable pour l'épidémiologie – qui se fonde sur des chiffres pour en produire d'autres – mais qui se révèle limité dès lors que l'on a la possibilité – sur les plans conceptuel et méthodologique – d'interroger le contexte de vie du malade, ses relations avec le système de santé et ses acteurs. Il devient alors envisageable d'inverser l'ordre de l'argumentation en décidant de mener des recherches sur l'observance non uniquement fondées sur un taux de perdus de vue anormalement élevé, au regard de celui d'autres pays : une recherche sur l'observance des traitements peut donc se justifier indépendamment de la connaissance d'un taux de perdus de vue. Le second présumé, à mon sens restrictif lui aussi, considère que la connaissance d'un tel taux interroge nécessairement l'observance des traitements. Sans bien entendu dénier la légitimité de tout lien entre ces deux items, on pourrait tout autant défendre le principe d'études qui prendraient leurs distances par rapport au domaine de discussion couvert par l'observance des traitements et interrogeraient, par exemple, l'organisation de la lutte anti-tuberculeuse – des compétences et fonctions de ses acteurs à la structuration de l'approvisionnement en médicaments des structures de santé. Le « système » serait l'objet de l'étude et non pas seulement la relation soignant/malade

ou les perceptions de la tuberculose et de son traitement, ces derniers points résumant le plus souvent à eux seuls les travaux sur l'observance. En d'autres termes, le problème des perdus de vue peut être analysé sans nécessairement passer par des études qui renvoient à l'observance du traitement (perçue au travers de la relation thérapeutique, des représentations du traitement, de la maladie...), en déplaçant la réflexion en direction du fonctionnement du système de santé dans son ensemble, que l'on prendra soin de ne pas réduire à la prise en charge d'une pathologie – pas plus ici la tuberculose, qu'ailleurs le sida (Delaunay & Vidal 2002).

Ce qui m'amène au second point, à savoir l'ouverture de la thématique de l'observance à d'autres enjeux que la seule mesure de la prise de médicaments, dans ce qu'elle nous révèle du rapport entretenu avec les chiffres par les disciplines investissant cet espace de recherche. Nous savons à cet égard que les disciplines du chiffre, comme l'épidémiologie ou la démographie, non seulement revendiquent de fonder leurs questionnements sur des données chiffrées mais les clôturent par d'autres chiffres. Ceci étant, la question à mon sens centrale et qui reste en suspens, est la suivante : jusqu'à quel point le rapport aux chiffres détermine les contours de l'objet ? Plus précisément, est-ce seulement parce que l'épidémiologie travaille sur des phénomènes quantifiés, en les quantifiant à son tour, que l'on peut dire qu'elle aborde de façon spécifique ses objets ? Dans le même ordre d'idée, l'anthropologie ne déploie-t-elle ses outils de collecte des données que lorsqu'elle est en présence d'objets qu'elle estime non quantifiables ? Je rappellerai tout d'abord ici le point de vue de Jean-Claude Passeron (2002a : 157) sur les dispositifs qui tentent d'associer démarches qualitative et quantitative : de même qu'il constate que l'« on n'améliore pas la structure logique d'une démonstration en y introduisant des exemples historiques », il dénonce l'illusion méthodologique qui consiste à mettre du calcul statistique dans une démarche anthropologique ou socio-qualitative.

Considérons maintenant cette critique des mixtes méthodologiques, non pas comme un aboutissement de la réflexion sur la rencontre de disciplines mais bien plutôt comme un préalable : le propos doit alors se prolonger par un questionnement du lien entre, d'un côté, le chiffre ou le récit, la mesure ou l'exemple et, de l'autre, la nature de l'objet que l'on se propose de traiter. Le projet interdisciplinaire est à cet égard instructif et sa construction se limite encore trop fréquemment à une discussion sur l'adéquation (ou non) des méthodes (anthropologique, épidémiologique...) et de l'objet, au détriment d'une réflexion sur l'interprétation de l'objet initial par les disciplines en présence. Et là, deux postures apparaissent d'emblée : soit l'on reconnaît s'intéresser à des objets différents, soit l'on admet s'intéresser différemment aux mêmes objets. Or ce sont

bien ces situations qu'échouent à prendre en compte les confusions méthodologiques que dénonce Jean-Claude Passeron : les recherches sur le sida foisonnent d'exemples où, sur des objets présentés comme relevant d'approches disciplinaires variées, on observe que des anthropologues quantifient leurs entretiens, en extraient des pourcentages et, à l'inverse, que des épidémiologistes agrémentent leurs données chiffrées d'extraits de discours ou d'observations générales. Que se passe-t-il ici ? Un anthropologue veut aussi faire de l'épidémiologie (ou un épidémiologiste, de l'anthropologie). Naturellement, comme le remarque Jean-Claude Passeron, il échoue sur le plan méthodologique : les techniques de collectes et d'analyse des données ne sont pas maîtrisées. Au-delà, il échoue aussi et surtout parce qu'il ne définit pas l'objet dans les termes qu'aurait retenus l'autre discipline. Nous avons donc un enchâssement d'erreurs : ne pas maîtriser la méthode et réduire une discipline à sa méthode. Du chercheur endossant à lui seul cette démarche, et d'un collectif de chercheurs revendiquant une démarche interdisciplinaire, émerge alors la même nécessité de questionner le rapport à l'objet.

Des traitements à la prévention, construire l'objet

Relatant la rencontre, puis la cohabitation des missionnaires jésuites et des Hurons, dans la Nouvelle-France au XVII^e siècle, Claude Reichler (2002 : 44) nous décrit, involontairement, une des expressions possibles de l'interdisciplinarité où « deux systèmes de références culturelles fonctionnent sur les mêmes objets sans se confondre ni se détruire. Deux contextes entrent en interaction et produisent la collaboration de deux interprétations pourtant irréductibles l'une à l'autre ». Je ne me hasarderai pas ici à trancher qui, du jésuite ou du Huron, l'anthropologue plongé dans la relation interdisciplinaire évoque-t-il le plus intensément. Plus simplement, je souhaiterais questionner deux idées centrales de ce constat : l'existence d'un objet commun et le caractère irréductible des interprétations en présence. Nous sommes là dans la seconde des deux postures mentionnées précédemment : un même objet appréhendé différemment.

Une similaire communauté d'objet présidait au travail effectué par diverses sciences sociales et médicales sur l'accès aux traitements antirétroviraux du sida en Côte-d'Ivoire (Msellati *et al.* 2001). Travail qui revêtait une forme particulière puisqu'il s'agissait d'évaluer la mise en place de ces nouveaux traitements au moment même où elle intervenait. Quelles difficultés rencontraient les patients pour accéder aux traitements, puis pour les suivre ? L'approvisionnement des médicaments, l'organisation des procédures de choix des patients ou encore le fonctionnement des structures de santé retenues permettaient-ils de proposer ces traitements à un

nombre conséquent de malades, initialement fixé à 4000 ? Nous souhaitons aborder ces questions parmi bien d'autres, afin de répondre à une demande, formulée par l'Onusida, agence des Nations unies qui avait lancé en Côte-d'Ivoire ainsi que dans trois autres pays (Ouganda, Vietnam, Chili) l'initiative d'accès aux antirétroviraux, à savoir évaluer la mise en route effective de ce programme au regard de ce qui avait été prévu. À ce stade-là de la réflexion de l'équipe de recherche, nous partageons donc le même objet : décrire et comprendre comment se déroule l'accès aux antirétroviraux dans le cadre de ce que l'on a appelé « l'Initiative Onusida ». En somme, une demande se trouvait associée à un objet qui ouvrait lui-même à une série de questions de recherche. Le partage du travail de recherche s'est alors effectué : aussi bien le démographe que l'anthropologue et l'économiste travaillaient sur les pratiques des médecins lors de la mise sous traitement antirétroviral ; ces deux derniers s'intéressaient au rapport du malade au traitement ; et le démographe, seul, se penchait sur l'accès au dépistage du VIH en population générale. Au fil des enquêtes, les échanges au sein du collectif de chercheurs autour des données collectées et, surtout, des interprétations que l'on pouvait en proposer, laissaient parfois apparaître des divergences. Un même comportement déclaré, une même pratique observée, un même pourcentage calculé pouvaient déboucher sur des conclusions différentes : ils renvoyaient de fait à d'autres objets que celui – commun – auquel on pensait tous se référer. Poussant plus avant la proposition de Claude Reichler, je dirai alors que le constat de l'irréductibilité des interprétations ne s'explique pas que par l'existence de contextes différents – nous dirions de « cultures disciplinaires » dans le cas de notre recherche – mais plus exactement par la définition d'objets distincts. Ainsi, lorsque l'économiste présente ses résultats sur le coût de la prise en charge d'un traitement antirétroviral, en quantifiant les dépenses en médicaments, examens, consultations, hospitalisations, frais de déplacement vers la structure de santé, voire même petite corruption pour accéder à un soignant, l'anthropologue, de son côté, est tenté de dire que ces mêmes dépenses s'inscrivent dans un système de relations, de dépendance et de dette, qui autorisent à parler d'un coût social... que l'économiste n'a pas évalué. Bien au-delà de formulations différentes de questions de recherche initiales, ce sont des objets distincts que décrivent ici l'anthropologue et l'économiste : le premier, par le biais de cette notion générale de coût social, souhaite appréhender les transformations des solidarités confrontées à une maladie longue et à l'issue incertaine ; le second, lui, s'intéresse à l'impact de la mise sous traitement sur l'économie familiale et l'économie du système de santé. Finalement, poser autrement la question initiale – afin de dépasser les

différences d'interprétation engendrées – revient à délimiter un nouvel objet de recherche. Dans le même temps, un tel retour à l'objet n'aurait pas été possible sans la confrontation à un autre regard disciplinaire.

Il est à cet égard des recherches qui, faute de cette ouverture disciplinaire, travaillent sur des objets inachevés. C'est le constat qu'amènent à formuler certaines études entomologiques qui – dans une perspective cette fois-ci préventive et non plus curative – se proposent de mettre au point en Afrique des moustiquaires imprégnées de produits insecticides, afin de limiter la transmission du paludisme (Hougard *et al.* 2003). L'argument de départ de ces travaux tient en trois constats : les « populations » n'apprécient guère les moustiquaires qui doivent être réimprégnées fréquemment ; les produits servant à les imprégner ne doivent pas être toxiques ; enfin, ils doivent garder leur pouvoir insecticide et donc ne pas créer de résistances chez les moustiques. Des combinaisons de produits répondant à ces deux derniers critères sont alors élaborées, les moustiquaires en sont imprégnées et leur efficacité est testée *in situ*. Nous sommes bien en présence d'une démarche empirique qui ne se fonde pas sur les seules expérimentations de laboratoire : les équipes d'entomologistes vont « sur le terrain », dans les villages dont ils dotent certaines maisons de ces moustiquaires afin d'en évaluer l'efficacité, au regard des moustiquaires classiques, imprégnées d'un seul et même produit. De leur côté, les anthropologues se sont penchés non pas tant sur l'efficacité de ces moustiquaires que, plus banalement, sur leur utilisation par les familles (Djouaka *et al.* 2003). Leur constat est sans appel et quelques photographies suffisent presque à la démonstration : une moustiquaire, aussi judicieusement imprégnée soit-elle, ne parvient pas à couvrir les enfants de la famille couchés aux extrémités d'une grande natte. Image explicite de cet objet foncièrement inadapté au mode de couchage des enfants à laquelle s'ajoute un second constat : multiplier les moustiquaires, pour assurer une protection des parents et des enfants, représente un investissement financier difficilement supportable par nombre de familles.

On ne peut *in fine* manquer de regretter l'absence de réflexion des entomologistes sur le devenir de l'outil de prévention qu'ils ont conçu, et qui s'explique, à mon sens, par une construction inachevée de l'objet de recherche. L'objet « efficacité des moustiquaires imprégnées » est porteur d'une interdisciplinarité : faute d'un questionnement sur les usages de la moustiquaire, avec l'apport de disciplines comme l'anthropologie, cet objet se voit miné dans ses fondations mêmes. L'enjeu n'est alors plus seulement celui de l'apport essentiel d'un échange interdisciplinaire mais bien celui de la construction de la démarche entomologique, ici marquée par une réflexivité défaillante. Barrière épistémologique, et pas uniquement

méthodologique, qui implique maintenant de se pencher sur la nature des données produites par la recherche impliquée dans une relation interdisciplinaire.

Rapporter

Au centre de la réflexion sur l'objet affiché et sur les objets effectifs auxquels il renvoie (« observance », « accès aux traitements »), comme au centre de celle sur l'objet insuffisamment construit (« moustiquaires imprégnées »), se trouvent des complexes de données collectées et analysées dans des directions qui, à leur tour, posent questions. Questions qui peuvent prendre la forme d'un doute sur la fiabilité des données, ayant par exemple conduit la sociologie à s'éloigner de toute visée quantitative, à éviter l'« affrontement des données chiffrées », ceci sous l'influence des ethno-méthodologues que regrette Jean-Louis Fabiani (2001 : 45). Il importe ici de contester le raisonnement ethno-méthodologique : soumettre à la critique, introduire le doute sur la production des données quantitatives, d'une part, ne doit pas déboucher sur une prise de distance pure et simple à l'égard de celles-ci et, d'autre part, doit se nourrir d'une même mise à l'épreuve des données qualitatives, produites par les « sciences historiques ». C'est cette double exigence que je voudrais illustrer dans le propos qui suit, en développant un regard sur la construction des données en anthropologie qui permette, en miroir, de situer les critiques adressées aux autres démarches : cela supposera de se référer, là encore, à des objets interprétés et traités par d'autres disciplines. Le sida, dans son interpellation le plus souvent systématique et simultanée des sciences médicales et sociales, en fournit nombre d'exemples.

L'observateur observé

Dans une étude convaincante – et parfois non dénuée d'humour sur un sujet pourtant a priori austère – Jean-David Naudet (2000 : 53) montre fort bien le peu de fiabilité des données statistiques économiques sur l'Afrique. Or, si l'on considère qu'elles représentent pour nombre de chercheurs leurs matériaux premiers pour décrire et analyser ce qui nous est présenté comme la réalité économique du continent, on conçoit être ici en présence d'une observation déjà pré-construite. Les transformations subies par les réalités que l'on souhaite observer se repèrent aussi lorsqu'on se penche sur les données de l'état civil afin, par exemple, de relever les causes des décès. Les auteurs d'une étude sur les décès imputables au sida en Côte-d'Ivoire, prennent ainsi la précaution d'indiquer que nombre de décès sont, dans les registres, attribués à des maladies

« courtes » ou « longues », à des maladies nommées – pouvant renvoyer au sida mais sans que cela soit écrit –, ou encore à aucun événement (pathologie, accident...) précis (Garenne *et al.* 1995). Ces chercheurs ne manquent bien sûr pas de rappeler, enfin, les cas de décès non déclarés, mais pourtant bien réels. Nous avons là les indices d'une présentation de la part des décès dus au sida largement orientée – biaisée diraient les épidémiologistes, construite disent les anthropologues. Et sur ce point, les anthropologues savent de quoi ils parlent, s'interrogeant en de multiples occasions sur la nature de ce qu'ils observent, sur les effets de l'observation sur l'observé et sur le devenir de cette observation. Je n'en ferai donc pas l'exégèse, me contentant de m'arrêter sur quelques constats utiles pour la suite de mon propos.

Le premier s'apparenterait à une forme de désacralisation de l'observation. Jean Bazin (1998 : 20), auquel je me réfère ici, s'en prend aux prétendus objectivités, détachement et quête de sens à l'œuvre dans l'observation déployée par l'anthropologue alors que, de fait, « nous n'observons pas des comportements humains, dont il faudrait en plus chercher le sens, nous sommes témoins d'actions ». Lecture neutre de l'observation, d'une certaine façon donc désacralisée, qui ne signe pour autant pas la banalité de l'action : c'est en effet bien par elle que l'anthropologue « apprend » sur ce qu'il voit, bien plus qu'il n'en découvre le sens. J'aurai l'occasion de revenir plus en détail sur la place de cet apprentissage dans le processus de description.

En amont de celui-ci, je voudrais formuler un second constat. Lorsqu'il observe, l'anthropologue mobilise intuitions et impressions : il n'y a pas lieu de penser – par quelque naïveté positiviste que ce soit – qu'il serait à cet instant-là débarrassé de ce qui traverse tout acte d'observation chez le commun des mortels. Mais puisque l'anthropologue fonde une part décisive de sa légitimité, non seulement méthodologique mais aussi théorique, sur l'observation, c'est qu'elle doit bien se distinguer. Je dirai que l'anthropologie atteint cet objectif identitaire – là encore avec plus ou moins de bonheur, mais c'est une autre question – en posant l'observation comme objet de réflexion et en la corrélant à des dispositifs d'interprétation de l'observé, notamment d'écriture. Ce point sera l'objet de la troisième partie de ce texte mais me conduit d'ores et déjà à une troisième remarque.

L'action que l'anthropologue observe – ou dont il est le « témoin » – est dans nombre de situations transformée, modelée du fait de sa présence. Que cela renvoie à la présence d'un observateur, en général, ou à celle d'un anthropologue, en particulier, nous savons que le regard extérieur travaille les gestes et influence les comportements sur lesquels il se porte. Cela signifie aussi bien que deux observateurs ne seraient pas les témoins de la

même action et qu'un observateur, vu de ceux qu'il observe, et un deuxième, caché, n'assisteraient pas à la même scène. Lorsque l'observateur se trouve être un anthropologue habitué à observer ceux qu'il observe – ce qui, notons-le au passage, n'est pas le cas de tous les anthropologues – ces différences peuvent se repérer dans le temps et non plus uniquement d'une personne à l'autre ou d'un dispositif d'observation à l'autre. Une objection majeure à ce type de constat serait de remarquer que si, à distance dans le temps, une même situation s'offre différemment au regard de l'anthropologue, ce n'est pas nécessairement un effet de sa présence mais, plus simplement, la résultante de considérations propres à ceux qui sont observés : pas de contraintes pour répéter à l'identique le geste, volonté explicite de le modifier... Une fois admise l'existence de déterminants de l'action totalement indépendants de la présence de l'observateur, il n'en demeure pas moins que l'anthropologue reste parfois confronté à des situations où, *in fine*, les modulations observées s'expliquent par sa seule présence, qui peut en effet susciter, à des moments différents, des réactions, des postures distinctes. Modulations dont on ne peut s'empêcher d'interroger le sens pour constater alors qu'elles sont porteuses d'un message à destination de l'anthropologue.

En d'autres termes, la présence de l'anthropologue n'est pas en tant que telle un simple facteur de perturbation de l'ordre de l'action, elle représente aussi un vecteur pour transmettre une information, de l'observé en direction de l'observateur. Prenons le cas des observations des processus de rencontre et de séduction d'hommes homosexuels (Proth 2002). L'anthropologue, accompagnant les membres d'une association de prévention du sida dans les « lieux de drague », pourra être confronté d'un jour à l'autre à deux réactions différentes chez un même homme, rencontré au même endroit, dans la même situation (il attend, observe les allées et venues, approche une personne...). Réactions de celui qui se sait observé et qui peuvent, fort explicitement, signifier à celui qui observe qu'il est ou n'est pas disponible pour discuter de prévention du sida. Dans le même ordre d'idée – et rares sont les anthropologues qui n'ont pas expérimenté de situations analogues – lors du contact sur le terrain, la personne déjà rencontrée peut s'avérer agressive alors qu'elle était, quelques jours auparavant, coopérative (ou inversement), ceci dans l'optique très concrète de vouloir signifier son mécontentement ou de préparer son interlocuteur à une demande, notamment d'aide.

Nous touchons là à une spécificité de l'exercice anthropologique : côtoyer de façon répétée les personnes dont on observe les actions ouvre à des nuances de comportements tout en pouvant conduire ces mêmes personnes à adapter leurs actions précisément parce qu'elles se trouvent être

l'objet de cette observation qui est *aussi* une attention. On conçoit aisément que ce qui est en jeu demeure bien la rigueur des méthodes de collecte de l'information en anthropologie, soumise à ce type d'aléas. Dire cela n'est pas uniquement s'interroger en tant qu'anthropologue sur la validité scientifique des dispositifs mobilisés : c'est aussi relayer les doutes d'autres disciplines qui s'interrogent sur la scientificité de dispositifs de collecte de données aussi fluctuants. Une première contribution à ce type de discussion – qui tiendra lieu de quatrième constat sur les expressions de l'observation en anthropologie – consiste à admettre, à la suite de Jean-Claude Passeron (2002a : 154), que « la "scientificité" d'une démarche argumentative ne se confond pas avec la possibilité d'en "formaliser" toutes les méthodes ». L'enjeu ne consiste donc pas à expliquer en quoi la scientificité de la démarche est celle – et seulement celle – de l'argumentation qu'elle mobilise : il faut aussi la situer au cœur même des méthodes employées, parmi lesquelles l'observation, sans pour autant, comme le sous-entend Jean-Claude Passeron, se plier au dogme de la formalisation, de la mesure. Déplacement de l'explication qui suppose d'aller au plus précis des dispositifs d'observation mis en place. Observations répétées, dans le temps et suivant les lieux, corrélées à des recueils de discours, soumises à l'appréciation d'autres informateurs : la rigueur de la méthode réside là et n'a donc point besoin de la mesure. Autant d'évidences pour les anthropologues ? Peut-être. Mais, côtoyant des disciplines intervenant dans le champ de la santé, je peux affirmer qu'une telle « évidence » est loin d'être partagée et qu'il y a constamment un travail pédagogique – qui touche à l'auto-justification – à mener auprès de nombre de nos collègues, médecins, biologistes, entomologistes, épidémiologistes, et dans une moindre mesure, économistes ou démographes.

Un rituel du contact interdisciplinaire opère alors : du plus solennel colloque à la plus informelle des réunions, au terme de la présentation de son travail, l'anthropologue essuie de la part des collègues de ces disciplines une première salve de questions invariablement consacrées (ou peu s'en faut) à l'absence de représentativité des données collectées. Mon propos n'est pas ici de répondre une nouvelle fois à ces interrogations mais plutôt de réfléchir à la signification de leur récurrence. Cela pour essayer de comprendre l'image que ces disciplines ont de l'anthropologie – discipline peu soucieuse de la représentativité – dans la mesure où, fondamentalement, cette image se construit en miroir avec celle que ces disciplines ont d'elles-mêmes. Revenons au rituel de l'explication de nos méthodes. Son effet est toujours aléatoire, partagé entre ceux de nos interlocuteurs qui estiment que, décidément, l'anthropologie n'est pas une science et ceux qui, plus subtilement, considèrent qu'elle n'est pas une science comme la leur, mais

qu'elle doit bien en être une, « sociale », « humaine », « molle ». Admettons que le débat se poursuive, non pas tant avec ces derniers, auxquels on conseillera, avec un air de satisfaction, la lecture de Jean-Claude Passeron, mais plutôt avec les tenants de la disqualification scientifique pure et simple de l'anthropologie. On constate alors que le problème dans le regard porté sur l'anthropologie ne réside pas véritablement dans l'idée que l'observation (mais aussi le recueil de discours ou la compilation d'archives) pêche par un manque de rigueur scientifique : il peut subsister des doutes à cet égard, comme je l'ai dit, mais les détails fournis, les explications apportées, arrivent à convaincre. En revanche, on se heurte à une difficulté d'un autre ordre quand on précise que ces observations s'inscrivent dans un continuum qui comprend, ensuite, les procédures de description et d'analyse. Or le statut scientifique de l'anthropologie en général – ou de celle pratiquée par tel ou tel chercheur – se repère bien là : moins en isolant sa pratique de l'observation qu'en appréhendant la cohérence d'un dispositif global qui s'achève dans l'écriture.

Nous touchons là à une forme de « butée » dans la pensée que les disciplines du chiffre ont de la science et que je résumerai ainsi : elles fondent bien moins que l'anthropologie leur identité disciplinaire et leur légitimité scientifique sur la mise en liaison étroite de la collecte des données, de leur description, de leur analyse et de l'écriture en rendant compte. Chacune de ces différentes étapes est naturellement fonction du déroulement de la précédente : si la taille initialement prévue de l'échantillon n'est pas atteinte, les données ne seront pas saisies et encore moins analysées. Pour autant, la description que ces disciplines proposent de leur démarche procède par fractionnement de l'argumentation : la constitution de l'échantillon doit obéir à telles règles, la codification et la saisie des données répondre à telles contraintes, et l'analyse intégrer telles procédures de vérification, par le biais notamment de tests statistiques. Des exigences, qualifiées de scientifiques, s'ajoutent donc les unes aux autres sans pour autant se justifier les unes *par* les autres, comme c'est plus nettement le cas pour l'anthropologie. L'épidémiologiste ne justifiera ainsi pas l'utilisation de tel test statistique par le fait que l'étude analysée concerne l'utilisation du préservatif ou la fréquence d'un accès palustre, mais bien plutôt par la taille de l'échantillon ou le degré de finesse souhaité de l'analyse. La rigueur scientifique de la première étape peut être appréciée en tant que telle, indépendamment de celle de la seconde, alors que pour l'anthropologue l'évaluation – en termes de rigueur ou de scientificité – de son analyse des comportements sexuels ne peut se concevoir isolément d'une évaluation des conditions de collecte des données.

Décrire pour analyser

60

Cette continuité de l'observation à la description – évoquée ici à travers la question des statuts scientifiques de l'anthropologie *versus* les sciences formelles – se retrouve de façon explicite dans la définition de la description anthropologique proposée par Jean Bazin (2002 : 86), pour lequel ce qu'une telle description montre « c'est non pas que ces humains sont Bambaras, Papous ou Balinais, mais ce qu'ils *font*, la manière dont, en la circonstance, ils agissent ». La description est donc bien aussi observation ; observation de l'« agissant ». L'une n'est pas dissociable de l'autre, y compris dans la fameuse réflexion de Clifford Geertz comparant le tic au clin d'œil : Jean Bazin (1998 : 22) ne voit pas là – si l'on peut dire –, contrairement à Clifford Geertz, une différence entre « un comportement *sans* et un comportement *avec* sens », mais entre « deux niveaux de description ». L'observation se révèle *ipso facto* description. Position cardinale de la description en anthropologie, et plus largement dans les sciences historiques, qui suppose un constant « retour à la réalité » : c'est le propre des « modèles à déictiques » que l'on distinguera alors des « modèles universels », « purs », des sciences formelles (Passeron 2002b : 26-27). La caractéristique des premiers, en somme, est de ne jamais « lisser » l'objet au point d'en occulter non seulement les empreintes du contexte mais aussi les expressions singulières : j'y reviendrai à travers la notion de risque appliquée au sida. Que penser alors de l'affirmation de Charles-Henri Pradelles de Latour (2001 : 380) qui voit « jaillir » « le sens dernier » d'une énonciation « pas tant de l'événement qui l'a suscité [...] que de la remise en question d'un sujet qui sait se déprendre de ses premières impressions et des premières représentations autocentrées avant d'interpréter » ? Une telle lecture du processus d'interprétation présuppose hâtivement me semble-t-il qu'il est à la fois possible et nécessaire de débarrasser l'interprétation de toute subjectivité. Guère possible, en effet, car cela reviendrait à ignorer la place du sujet dans la construction de l'objet et de son observation – comme j'ai eu l'occasion de l'illustrer ; guère nécessaire, ni même souhaitable, non plus, dans la mesure où un tel travail de lissage de la subjectivité reviendrait, indirectement, à contredire le projet anthropologique de décrire des singularités. Projet lui-même porté par une démarche singulière : il n'y a là nul jeu sur les mots, mais bien plutôt le constat que le singulier des actions observées et analysées n'existe pas qu'en lui-même, mais aussi dès lors qu'il se donne à lire par la démarche singulière de l'anthropologue. Ainsi, la singularité des pratiques de solidarité ou d'évitement que développent les familles à l'égard d'un des leurs, malade du sida, se révèle dans le processus long, hésitant mais rigoureux de recherche de

l'information qu'engage l'anthropologue, croisant les observations et les entretiens, réactualisant ses hypothèses (Vidal 1996 ; Hassoun 1997) : signant de ce fait une démarche singulière (Vidal 2004).

Dans ce rapide glissement du « retour à la réalité » à la subjectivation, puis à la singularité dans l'exercice de l'anthropologie, où situer les disciplines logico-formelles ? Je dirai que, sans pour autant s'inscrire dans ce type de schéma – qui demeure une singularité anthropologique –, elles le nourrissent et s'en inspirent par certains aspects. Je prendrai ici l'exemple de l'épidémiologie et de la construction qu'elle a opérée du groupe des « individus à risque », « êtres statistiques dont la probabilité de développer une ou plusieurs pathologies s'avère significativement plus élevée », comme le remarque Luc Berlivet (2001 : 102). Ce faisant, les épidémiologistes formalisent l'existence d'un individu (« pas encore malade, mais [dont la] probabilité plus élevée de développer la maladie semble déjà interdire qu'on puisse le dire en bonne santé ») et d'un état (« amendant la distinction du sain et du malsain ») intermédiaires. Le point qui mérite notre attention n'est pas tant l'émergence – sous le coup du calcul et de la mesure – d'une nouvelle catégorie descriptive ou analytique, mais bien d'une catégorie sociale, dès lors que nombre de disciplines dans le domaine de la recherche et d'acteurs – politiques, associatifs – de la lutte contre le sida l'ont adoptée : les « individus à risque » existent, ils ont – nous dit-on – des manières de faire et de penser.

Création éminemment singulière de l'épidémiologie, l'« individu à risque » est aussi devenu un objet de réflexion pour l'anthropologie qui s'est attelée à discuter le contenu de cette construction et, surtout, les implications qu'elle revêt en matière de désignation abusive d'une catégorie de personnes. Ainsi, j'ai eu l'occasion de rappeler que sous le vocable de « prostituées » – présentées comme les « individus à risque » par excellence pour la transmission du VIH – se repéraient des pratiques, des rapports à la sexualité, à l'argent et à la menace du sida, fort hétérogènes (Vidal 2000). Assimiler à une prostituée la femme qui, en Afrique, reçoit de l'argent ou un cadeau quelconque à la suite d'un rapport sexuel serait à la fois incongru, inexact et stigmatisant. L'anthropologue, parmi d'autres observateurs de la société, aboutit alors au constat suivant : les « prostituées » n'existent pas en tant que catégorie et ce qui doit être rapporté à un « risque » est moins un individu qu'une pratique, elle-même expression d'une situation (avoir un rapport sexuel non protégé, effectuer une injection au moyen d'une aiguille non stérilisée, procéder à une transfusion de sang non sécurisée). La particularité de la construction épidémiologique se voit donc retravaillée dans une perspective anthropologique qui confronte une catégorie aux comportements et aux situations des individus ainsi

désignés, alimentant de ce fait incidemment la singularité de son regard. On peut défendre l'idée qu'en l'absence de cette construction épidémiologique initiale du risque associé à des individus, le discours anthropologique ne se serait pas attaché à déconstruire la catégorie de « prostitution », soulignant les risques de stigmatisation de personnes ainsi « définies ». De même, il n'aurait pas autant insisté sur la prédominance de situations – bien plus que d'individus ou de groupes – « à risque », comme facteurs explicatifs de la transmission du sida. Cet exemple illustre, me semble-t-il, la construction – en miroir d'autres disciplines – de la singularité de la démarche d'interprétation en anthropologie. Exemple néanmoins peut-être particulièrement spécifique et qui pose la question de la capacité de l'anthropologie à avancer dans l'analyse de ses objets sans se référer, à quelque moment que ce soit, à la façon dont d'autres disciplines les ont modelés.

Revenons, à cet effet, à la nature de l'interprétation en anthropologie, singulière et subjective : doit-on y voir aussi le résultat d'un travail de « traduction » ou plus exactement, comme l'estime Vincent Descombes (1998 : 36-37), de « critique littéraire » ? Je retiendrai de cette dernière expression non pas la dimension littéraire de l'exercice interprétatif mais plutôt sa fonction critique. Si l'on convient que l'interprétation est un travail de subjectivation, comment être certain que ne s'y introduisent pas des jugements, sous couvert de la nécessaire critique des faits ? Tous les anthropologues font, à cet égard, l'expérience de procéder par intrusion : lors de l'observation et de la collecte des informations en général, naturellement, mais aussi durant le processus d'interprétation. Dès lors qu'il s'agit de faire acte de critique – dans le sens le plus neutre du terme – il y a imposition d'une analyse et donc intrusion dans ce que l'on imagine être les perceptions « émiques » (Olivier de Sardan 1998). Position toutefois acceptée si ne s'y ajoute aucun jugement de valeur : la limite de l'intrusion est aussi la frontière entre la critique et le jugement. Ainsi, l'interprétation critique des réactions d'hostilité des voisins d'un malade du sida consistera à en décrire les motivations et les implications, pour faire ressortir les risques d'exclusion qu'encourt alors le malade ; de son côté, l'expression d'un jugement insistera sur la qualification de telles pratiques – inadmissibles, condamnables... À partir de cet exemple, comme de bien d'autres, la question centrale qui se pose alors est celle de la possibilité pour l'anthropologue de se garder de tout jugement. Je me placerai ici sur le plan méthodologique pour constater que, dans ses singularités, contrairement à ce qu'une vue rapide de la position intrusive, scrutatrice de l'anthropologie laisserait penser, l'anthropologie porte en elle les conditions d'une critique qui ne soit pas jugement. Par ses observations et entretiens, répétés

et comparés dans le temps et d'un lieu à l'autre, l'anthropologue dispose des outils lui permettant de développer une lecture critique qui anticipe les errements du jugement, notamment de nature morale : dans son approche des relations entre malade et personnel de santé, malade et non-malade, il ne peut en effet décrire les conséquences des dispositifs de jugement et de disqualification de l'autre à l'œuvre pour, à son tour se résoudre à adopter cette posture. Dans le souci de tracer et de tenir la frontière entre l'interprétation-critique et l'interprétation-jugement, l'écriture, en liaison étroite avec les dispositifs de collecte des données, occupe une fonction centrale que je souhaiterais maintenant examiner.

Écrire

Écriture dont il ne s'agit pas de discuter les diverses acceptions de la forme et du rôle dans l'exercice de l'anthropologie (Clifford 1996). Plus précisément – et toujours en référence à des objets de l'interdisciplinarité – je voudrais ici engager le débat sur deux questions, qui me semblent liées : dans quelle mesure ce que l'on écrit tient-il du registre de la vérité et en quoi cela participe-t-il de la scientificité de la discipline ?

L'entre-deux anthropologique

S'agissant du premier volet de cette interrogation, les épistémologues des sciences sociales, et en particulier de l'anthropologie, auraient tôt fait de s'approprier le problème de la vérité pour, en guise de réponse – et sans que cette énumération soit exhaustive –, y substituer les notions de validité, de véridicité, de vraisemblable et de possible, ou encore de vérité d'adéquation et vérité de dévoilement. Ainsi, suivant ces deux dernières acceptions de la vérité, reprises par Tzvetan Todorov (1989 : 9-10), « la première ne connaissant comme mesure que le tout et le rien, la seconde, le plus et le moins », l'anthropologue s'inscrit dans un registre de « vérité de dévoilement ». Démarche qui rappelle le « souci du vraisemblable » du texte ethnologique, selon Francis Affergan (1991 : 138), faisant par là le deuil de la description du réel. Le vraisemblable suggère en effet une tendance, une orientation – « le plus et le moins » – et situe le propos dans l'espace des possibles. Espace qui permet de comprendre une action si cela revient, comme nous le dit Jean Bazin (2002 : 91), à la décrire « d'une manière telle qu'elle nous apparaisse comme l'une des manières possibles de faire selon d'autres règles ou dans d'autres conditions ce que nous-mêmes nous faisons ». Du plus ou moins vrai au vraisemblable et au possible, on en vient naturellement au régime de véridicité de l'assertion dans les « sciences historiques » que Jean-Claude Passeron (2002a : 173-174)

estime profondément indissociable de la singularité de contextes – énonciatif, logique, méthodologique et argumentatif. Une corrélation du même ordre entre type de raisonnement ou d'énoncé et contexte est effectuée par Louis Quéré (2002 : 460), qui estime nécessaire, pour décider de la « validité d'un énoncé scientifique », d'« insérer le texte dans un contexte d'activité, [de] l'associer à un environnement pratique, [de] l'impliquer dans un usage et [de] le rapporter à l'ensemble des pratiques instituées dans une “matrice disciplinaire” ».

Double référence au contexte qui évite, en somme, d'isoler la question du « degré de validité » (Passeron 2002a : 157) du discours anthropologique : elle ne peut être évoquée en elle-même et renvoie fondamentalement à la construction de l'objet, à son traitement méthodologique et au travail d'écriture. Rappelons ici les « manières de prouver » spécifiques des sciences historiques, pour lesquelles il s'agit de « faire converger des preuves de forme logique différente dans un argumentaire d'ensemble, leurs arguments dans un langage, leurs interprétations dans une théorie plausible » (Passeron 2002b : 38). On comprend alors qu'au cœur même de la question de la vérité, donc de la preuve, prend place celle du langage, du style de raisonnement et, partant, de l'écriture. Si une vérité ne s'entend qu'en liaison avec un langage, inversement, pourrait-on dire, « chaque style [...] détermine les conditions de vérité propres aux domaines auxquels il peut être appliqué [...] introduit un nouveau domaine d'objets à étudier, une nouvelle classe d'objets et induit, pour chaque nouvelle classe d'objets, un débat de type réalisme/anti-réalisme » (Hacking 2000 : 19). Nous voilà donc revenus à la discussion sur la vérité, incidemment sur la réalité, par le biais de réflexions mettant en scène le « style de raisonnement » que l'on doit bien entendre comme la somme du « style du discours » par lequel l'anthropologie argumente et du « style de construction des “faits” » auquel il se réfère « pour trancher de “ce qui est le cas” et de ce qui ne l'est pas » ; de sorte que le « style scientifique » ainsi défini est conjointement « choix de méthode » et « choix d'une métalangue » (Passeron 2002a : 174).

Quoique anticipant sur le dernier volet de mon propos, cette référence au style scientifique dans les sciences historiques trouve une illustration dans un objet de l'interdisciplinarité fort commun, celui constitué par les « comportements sexuels ». Objet par excellence que se disputent les sciences formelles et historiques, les explorations quantitatives et qualitatives. Face à la question de la vérité, cet objet semble singulièrement démuné : les comportements sexuels étudiés ne sont ni plus ni moins que ceux déclarés par les personnes interrogées, que ce soit au moyen de questionnaires fermés ou au détour de récits de vie. Les études d'observation participante (Bolton 1995)

où le chercheur s'est lui-même engagé dans des rapports sexuels pour pouvoir décrire les comportements effectifs – et non plus uniquement déclarés – de ceux qui deviennent ses partenaires ou de ceux qu'il côtoie, dans les lieux de rencontre, occupent une place relativement marginale dans la vaste production scientifique sur la question. Ces études sont marginales mais hautement instructives sur la relation à la vérité qu'elles soutiennent : en effet, au-delà de tentatives de réponses à la question de « comment accéder à la “vérité d'un comportement” », elles nous fournissent aussi des informations sur les pratiques sexuelles de l'anthropologue, mises en scène, observées et écrites par celui-ci. La limite de ce type d'engagement ne se réduit pas à l'abolition d'une distance jugée nécessaire à la conduite d'une démarche scientifique et à l'imposition d'un « je ethnologique » omniprésent (Olivier de Sardan 2000) : ces difficultés sont bien réelles, mais le principal écueil réside plutôt dans la construction qui ne s'affirme pas comme telle d'un objet (*ma* sexualité) autre que celui initialement annoncé (la sexualité de tels groupes d'homosexuels).

Dans une revue documentée de l'évolution, depuis le début des années 1970, des argumentaires des anthropologues désireux de promouvoir une observation participante dans l'étude des comportements sexuels – en l'occurrence essentiellement homosexuels – Christophe Broqua (2000 : 146) se demande à cet égard « comment faire de soi l'objet de sa recherche ? ». Interrogation que les tenants de l'observation participante ne cherchent pas à contourner, expliquant ainsi que « le plaisir personnel est au principe du recueil de données » et que, de ce point de vue, la « participation sexuelle n'est pas qu'un simple moyen mis en place pour les besoins de la recherche et qu'elle participe d'un principe général d'engagement » (Broqua 2000 : 145). Pour autant, et j'en reviens à la question posée précédemment, théoriser une posture d'engagement est une chose, démontrer en quoi elle permet de mieux appréhender l'objet de recherche « comportements sexuels » en est une autre : le passage entre les deux aspects de la démarche reste flou. Et ce n'est pas en s'appuyant sur le « travail d'écriture » – entendu ici comme devant permettre l'« objectivation » et la « prise de distance nécessaire à l'analyse » – que cette contradiction initiale se résoudra. Or, faute de ce travail d'explicitation, le discours tenu ressortira soit de l'exploration de sa propre sexualité mise en observation, soit de la conceptualisation de l'engagement dans la pratique de terrain – autant de propos par ailleurs fort intéressants –, mais pas de la « vérité » des comportements sexuels que cette observation participante et cet engagement ont prétendu – au moins un temps – atteindre.

Les démarches quantitatives ou qualitatives, ne mettant pas en jeu une observation participante, se heurtent à la même impossibilité de décrire

« ce qui se passe ». Puisqu'au bout du compte, quelle que soit la méthode employée, ce sont alors des déclarations qui sont recueillies, le chercheur ne devrait jamais dire « ceci est la vérité » – sur le nombre de partenaires sexuels, la fréquence d'utilisation du préservatif ou même le contenu de l'information donnée à son partenaire sur son statut sérologique... Chaque discipline dispose d'outils pour corriger les données, réduire les biais : dans les questionnaires, les réponses incohérentes les unes avec les autres sont éliminées, et dans les entretiens, elles débouchent sur des questions reformulées ; dans les enquêtes quantitatives, l'analyse tient compte de la sous-déclaration du nombre de partenaires chez les femmes et de la faible reconnaissance de l'homosexualité (comportements peu valorisés, même si des évolutions sont perceptibles) et, inversement, de la sur-déclaration des rapports sexuels et du nombre de partenaires chez les hommes ainsi que de l'hétérosexualité en général – comportements normatifs – (Spira *et al.* 1993). Au total, des ajustements sont effectués qui devraient amener à situer l'analyse non pas dans le registre illusoire de la vérité ou de la réalité, mais dans celui d'un entre-deux : entre la réalité de ce que font les gens qui nous parlent et ce qu'ils ne font pas – et qui est tu ou travesti. Or, les études quantitatives se reposent fortement sur ces procédures de filtre des biais pour estimer tenir – au bout du compte et sur la foi, donc, de l'argument statistique – un discours sur la vérité des comportements. À l'inverse, l'anthropologie ne conclut pas sur des vérités. Plus exactement, elle évite de situer son propos dans l'espace du vrai – ici comme « vérité d'adéquation », dirait Tzvetan Todorov – précisément dès lors qu'elle investit l'écriture d'une tâche précise : créer l'envisageable et le vraisemblable et non pas uniquement en rendre compte.

Par l'écriture, l'opération effectuée ne relève pas que de la mise en forme nuancée d'une analyse qui aurait d'ores et déjà intégré le fait que la vérité est approchée mais jamais sûre. L'analyse organise certes le propos sur le vraisemblable, le rapport au réel : mais c'est bien l'écriture qui lui donne une existence ou qui, au contraire, échoue à le faire. Francis Affergan (1991 : 138) y voit là une communauté de démarches des narrations anthropologique et romanesque : « le souci du vraisemblable à la place de l'impossible description du réel, l'auto-découverte du chercheur en train de découvrir l'Autre par le double procédé de l'observation et de l'écriture créatrice ». Je préfère, pour ma part, rapprocher cette « création », ou plus simplement création *par* l'écriture, moins du travail d'écriture du romancier que de la démarche scientifique expérimentale. Tel que je le conçois, le texte anthropologique n'est pas un roman : je rejoins ici l'injonction d'Antoine Prost (2002 : 40) à l'adresse des historiens et des ethnologues qui doivent « éviter la métaphore » et faire en sorte que « les

entités qu'ils se donnent ne soient pas seulement de commodes façons de parler ». Le texte anthropologique se construit et crée par bien des aspects comme le scientifique de laboratoire, non pas lorsqu'il écrit, mais quand il déroule une expérience : l'anthropologue dispose d'un corpus de notions, voire des termes en langue vernaculaire ; des bribes d'analyse sont en place ; des arguments s'échafaudent ; des références à des travaux antérieurs – sur des objets proches ou lointains, mais jamais sans lien avec celui étudié – se présentent. Alors l'écriture opère et – à l'instar de la manipulation de laboratoire – met en liaison ces références et arguments, ces mots et concepts, pour créer une analyse qui sinon n'aurait pas existé, non pas parce qu'elle n'aurait pas laissé de trace par écrit mais bien parce qu'elle n'aurait pas été effectuée.

Écrire pour

Prenons cette analogie avec le travail expérimental pour ce qu'elle est : une mise en parallèle formelle qui n'ignore cependant pas la référence à des contextes (scientifiques, sociaux...) différents et la mise en action de techniques distinctes. Si je situe maintenant la comparaison au niveau de la question des statuts scientifiques des sciences historiques – dont l'anthropologie – d'une part, et des sciences formelles ou dures, d'autre part, il me paraît nécessaire de s'arrêter sur l'une de leurs caractéristiques communes. À savoir que toutes énoncent leurs faits dans un même « espace logique », celui de la « cohérence exigible de toute théorie scientifique » (Passeron 2002a : 152). Cohérence qui suppose que soient distinguées, dans la communication scientifique, la non-cohérence et l'incohérence¹. Cohérence, par ailleurs, qui paraît indissociable de l'exigence de rigueur que doit connaître toute science, qu'elle travaille sur des chiffres ou des événements, et ce au moment même « où on les interprète, où on leur confère une signification » (Weber 2001 : 356). Cela rappelé, on demeure toutefois en présence de deux régimes de scientificité différents. Alors que les sciences historiques « ont une texture discursive qui leur permet d'argumenter sur des objets dont les significations restent "indexées" sur des "référents" singuliers », les sciences formelles « ont une structure logique qui leur permet de justifier leurs assertions par des inférences dont la forme est susceptible d'être entièrement mathématisée ou formalisée » (Passeron 2002a : 151). Nous avons donc une référence au texte centrale dans les sciences sociales qui, n'étant pas « à proprement parler des *discovering*

1. Si l'on suit Jean-Blaise Grize, il y a incohérence pour B « lorsque celui-ci dispose d'informations qui le conduisent à inférer une conséquence que les faits viennent démentir », et non-cohérence « lorsque ses représentations ne lui permettent pas de relier de façon satisfaisante les informations qui lui sont présentées ». Satisfaction qui dépend des « exigences du destinataire » (2002 : 24).

sciences [elles ne font pas de découvertes]», « se meuvent dans le registre du discours et produisent l'objectivité de leurs objets dans des textes » (Quéré 2002 : 456).

De ces quelques remarques liminaires sur le contenu du statut scientifique des sciences historiques, en liaison avec leurs actes d'interprétation et d'écriture, je soumettrai alors à la réflexion la proposition suivante : en anthropologie, c'est parce qu'on écrit qu'on peut observer et recueillir des données et non le contraire et, par conséquent, il n'y a de science anthropologique qui ne s'écrive. Exigence qui m'est apparue avec force dans mes premiers travaux sur le sida, où je suivais durant des mois les parcours de malades à la recherche de soins, d'explications sur leur mal ou d'aides de leurs entourages (Vidal 1996 et 2000). Dans des contextes où les personnes malades n'avaient accès à aucun traitement réellement efficace et, soit étaient rarement informées de leur séropositivité, soit – lorsqu'elles l'étaient – vivaient dans la crainte que leurs proches découvrent leur maladie, alors, les souffrances vécues découlaient explicitement de la douleur et de la déchéance physiques, mais aussi de la difficulté de parler à autrui de leur maladie, par peur de réactions négatives – imaginées ou déjà expérimentées. Ces souffrances, parfois intenses, parfois plus diffuses et n'excluant pas – sauf les derniers jours – des projets et une volonté d'agir, je les ai donc observées. Et si, naturellement, ce regard a précédé l'écriture, celle-ci s'est imposée comme nécessaire pour permettre la poursuite de ce travail. Écriture qui n'avait pas uniquement pour fonction de fixer les scènes observées et les propos recueillis mais bien de construire l'objet qui émergeait, dans lequel les doutes du malade sur son état de santé, les interrogations sur l'origine et l'évolution du mal et l'incertitude sur les réactions de ses amis, de ses parents, de son mari ou de sa femme occupaient une place première. Indissociablement de cette écriture réelle, une écriture annoncée était aussi en jeu : je veux dire ici que la conscience de pouvoir écrire *après* – mes rencontres et discussions avec les malades ou leurs proches – a rendu possibles ces actes d'observation, et leur répétition. Cela non pas pour porter témoignage, mais pour essayer de pénétrer les logiques d'interprétation de la maladie que ces personnes exprimaient. Il s'agit là d'une « raison d'écrire » tout à fait essentielle et qui a guidé ma démarche sur d'autres terrains et objets, que ce soit auprès de personnels de santé, d'hommes et de femmes qui ne sont pas malades mais vivent la menace du sida, ou encore de participants à des rituels de possession (Vidal 1990).

Faire une anthropologie de la possession rituelle a ceci de particulier – au regard d'une anthropologie des expressions sociales du sida – que son objet peut exercer une forme de fascination, parfois revendiquée et intégrée

à la démarche de l'anthropologue (Gibbal 1981 et 1988 ; Stoller 1989), parfois rejetée comme l'expression scientifiquement vaine d'affects personnels (Olivier de Sardan 1988). Fascination pour les transformations corporelles lors du temps de la transe, pour la proximité des hommes et d'entités incarnées qui se joue lors des possessions, ou encore pour l'accès à des paroles et à des scènes gouvernées par le secret. L'écriture de l'anthropologue se veut alors conjointement un témoignage personnel et une analyse de faits sociaux, posant le premier – et l'implication du chercheur qu'il suppose – comme la condition de la seconde. Sans entrer dans le débat portant sur la pertinence de la mise en avant du « je » de l'anthropologue pour la compréhension des pratiques de possession, on repère aussi dans les textes de ses défenseurs un usage de l'écriture comme participant de la construction de l'objet. Le sentiment prévaut toutefois que cet usage de l'écriture comme lieu de fondation du rapport à l'objet est intimement lié à l'implication du chercheur. Or j'estime que l'on peut se départir de toute immersion personnelle dans ces pratiques sans pour autant amoindrir la portée fondatrice de l'écriture. Position que j'ai adoptée en concevant l'écriture comme une entreprise, d'abord nécessaire, comme je l'ai dit précédemment à propos de mes travaux sur le sida, pour questionner l'objet d'étude et de là en légitimer l'existence sur le plan anthropologique. Choix qui avait aussi un autre objectif : mettre à distance l'objet ainsi élaboré, pour conserver le regard de l'observateur qui ne soit pas acteur. Opération en soi banale dans la démarche anthropologique, ici rendue possible par le processus de création du texte : de l'enregistrement des discours à leur transcription et à leur traduction, puis des premières hypothèses et descriptions écrites à des mises en forme plus avancées. Le travail sur les discours ou les textes² a naturellement produit une proximité avec l'objet de recherche tout en permettant sa mise à distance. L'écriture du texte anthropologique a permis de sceller ce lien entre proximité et distance, exemplaire, me semble-t-il, de la « stratégie d'autorité » de l'écriture ethnographique explicitée par James Clifford (1996)³.

Ce bref détour par un objet – la possession – peu investi par les sciences formelles, et donc d'une autre nature que les objets de l'interdisciplinarité évoqués jusqu'alors, permet néanmoins de souligner combien l'espace

2. Je ne pense pas ici uniquement aux notes de terrain, mais aussi à des documents écrits : ceux de Gilbert Vieillard, administrateur colonial au Niger à la fin des années 1920, qui a laissé les plus anciennes notes écrites connues à ce jour et témoignant de l'existence de rituels de possession dans le pays peul où j'ai travaillé (notes d'observations de cérémonies ; devises de génies ; présentations de responsables de cultes), voir Vidal 1992.

3. Cependant, nuanciant la déduction qu'en propose James Clifford dans son introduction à « Malaise dans la culture », cette stratégie me paraît être un moyen pour introduire moins de la « vérité dans le texte », que du vraisemblable ou du possible.

dans lequel se développe l'écriture – par la « plume savante » que Jean Bazin (2002) prête à l'anthropologue – est un juste résumé du paradoxe de l'exercice de l'anthropologie : créer une proximité avec son objet tout en le mettant à distance. Espace de ce fait central puisque s'y construit l'objet et s'y creuse l'altérité, entendue ici comme résultat d'un travail de « densification des significations » des cultures, de « complexification indéfinie de leurs correspondances symboliques ». Ceci au risque, finalement, de plonger dans le « vertige de l'indicibilité essentielle de l'autre » (Bazin 2002 : 86). Indicibilité qui me semble être une autre expression des possibles et vraisemblables que se propose d'atteindre l'anthropologie et qui est – dans le même temps et indissociablement – le résultat d'une entreprise scientifique, si l'on entend bien par là un travail d'écriture tout à la fois nourri par son objet et essentiel à sa construction.

L'instant de vérité

Échange entre l'écriture et son objet qui résume mon propos dans ce texte : engager une réflexion de nature épistémologique sur l'anthropologie, notamment parce qu'elle porte sur des « questions » de santé, devient de fait une réflexion sur l'interdisciplinarité. Au risque de formuler une tautologie, je parlerai à cet égard volontiers d'épistémologie réflexive. Si tout propos de nature épistémologique est une entreprise de réflexivité – sur la démarche, les concepts, les analyses du chercheur... – celle que j'ai souhaité amorcer ici l'est aussi à un second titre : elle est un retour sur des objets particuliers, principalement ceux de l'interdisciplinarité. Certes, ce faisant, elle ne concerne pas tous les objets de l'anthropologie, mais ce détour-là interroge bien l'anthropologie dans sa globalité – comme s'est proposé de l'illustrer le passage par un objet comme la possession rituelle – et non uniquement celle investissant soit la santé, soit des objets de l'interdisciplinarité, soit les deux. En somme, la réflexion sur la pratique anthropologique doit se construire autour d'objets que se sont aussi appropriés d'autres disciplines. Une tension s'installe alors entre des définitions concurrentes et parfois contradictoires de la « demande », ainsi qu'entre des interprétations de l'objet divergentes, ou entre des lectures de données parfois éloignées. Tensions que les objets de l'interdisciplinarité permettent de repérer de façon privilégiée puisque s'y expriment des méthodes de collecte des données, des interprétations et des argumentations, parfois complémentaires, souvent contradictoires. Au point que l'on est amené à s'interroger sur les mécanismes de construction de l'objet pouvant expliquer cet écart. Apparaît alors l'image d'un continuum entre l'objet (sa construction, son rapport à la « demande »...), ses méthodes d'exploration et ses dispositifs

d'analyse. Complexe de relations qui caractérise l'exercice anthropologique mais ne suffit pas à l'éclairer dans sa totalité si on laisse dans l'ombre le rôle de l'écriture. Écriture fondatrice de l'objet et de la démarche anthropologiques, je l'ai dit, exemplifiée dans la confrontation avec la maladie mais qui pourrait l'être par d'autres objets, en d'autres « terrains ». En ce sens, le détour par des objets de l'interdisciplinarité se veut bien une interrogation de la discipline « tous objets confondus ». Mais une interrogation qui place en son centre le travail de l'écriture, consubstantiel à l'anthropologie : elle existe *par* et non pas *pour* l'écriture, qui en devient alors son instant de vérité.

MOTS CLÉS/KEYWORDS: objet/object – écriture/writing – méthode/method – épistémologie/epistemology – anthropologie de la santé/health anthropology.

BIBLIOGRAPHIE

72

- Adam, Jean-Michel, Marie-Jeanne Borel, Claude Calame et al.
1990 *Le Discours anthropologique*. Paris, Méridiens Klincksieck.
- Affergan, Francis
1991 *Critiques anthropologiques*. Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
1999 *Construire le discours anthropologique*. Paris, PUF.
- Bazin, Jean
1998 « Questions de sens », *Enquête* 6 : 13-34.
2002 « L'anthropologie en question : altérité ou différence ? », in Yves Michaud, *L'Histoire, la sociologie et l'anthropologie*. Paris, Odile Jacob : 77-91.
- Berlivet, Luc
2001 « Déchiffrer la maladie », in Jean-Pierre Dozon & Didier Fassin, eds, *Critique de la santé publique. Une approche anthropologique*. Paris, Balland : 75-102.
- Bolton, Ralph
1995 « Tricks, Friends and Lovers : Erotic Encounters in the Field », in Don Kulick & Margaret Wilson, eds, *Taboo : Sex, Identity and Erotic Subjectivity in Anthropological Fieldwork*. London, Routledge : 140-167.
- Broqua, Christophe
2000 « Enjeux des méthodes ethnographiques dans l'étude des sexualités entre hommes », *Journal des Anthropologues* 82-83 : 129-155.
- Clifford, James
1996 *Malaise dans la culture : l'ethnographie, la littérature et l'art au XX^e siècle*. Paris, École nationale supérieure des Beaux-Arts.
- Clifford, James & George E. Marcus, eds
1986 *Writing Culture : The Poetics and Politics of Ethnography*. Los Angeles, University of California Press.
- Delaunay, Karine & Laurent Vidal
2002 « Le sujet de l'observance. L'expérience de l'accès aux traitements antirétroviraux de l'infection à VIH en Côte-d'Ivoire », *Sciences Sociales et Santé* 20 (2) : 5-29.
- Descombes, Vincent
1998 « La confusion des langues », *Enquête* 6 : 35-54.
- Djouaka, Rousseau, Léa Toé, Julien Doannio et al.
2003 « Étude multi-centrique sur l'acceptabilité des moustiquaires en Afrique de l'Ouest », Communication orale, Atelier Intégré Programme PAL+, Anglet, 2-4 avril 2003.
- Fabiani, Jean-Louis
2001 « Le choix des armes. Dénombrer, observer, écouter, transcrire, décrire », in Jean-Louis Fabiani, Jean Boutier & Jean-Pierre Olivier de Sardan, eds, *Corpus, sources et archives*. Paris, IRMC : 33-62 .
- Garenne, Michel, Michael Madison, Daniel Tarantola et al.
1995 *Conséquences socio-démographiques du SIDA en Abidjan, 1986-1992*. Paris, Centre français sur la population et le développement.
- Gibbal, Jean-Marie
1981 *Tambours d'eau*. Paris, Le Sycomore.
1988 *Les Génies du fleuve. Voyage sur le Niger*. Paris, Presses de la Renaissance.

Laurent Vidal

- Grize, Jean-Blaise
2002 « Les deux faces de l'argumentation. L'inférence et la déduction », in Michel de Fornel & Jean-Claude Passeron, eds, *L'Argumentation. Preuve et persuasion*. Paris, Éditions de l'EHESS : 13-27.
- Hacking, Ian
2000 « "Vrai", les valeurs et les sciences », *Actes de la recherche en sciences sociales*, janvier-mars : 13-20.
- Hassoun, Judith
1997 *Femmes d'Abidjan face au sida*. Paris, Karthala.
- Hougaard, Jean-Marc et al.
2003 « Les moustiquaires bi-traitées pré-imprégnées : un outil prometteur de lutte contre le paludisme », Atelier Intégratif Programme PAL+, Anglet, 2-4 avril 2003.
- Lenclud, Gérard
1995 « Les incertitudes de la notion de science appliquée », in Jean-François Baré, ed., *Les Applications de l'anthropologie. Un essai de réflexion collective depuis la France*. Paris, Karthala : 49-63.
- Mary, André
1998 « De l'épaisseur de la description à la profondeur de l'interprétation. À propos de la "description dense" de Clifford Geertz », *Enquête* 6 : 57-72.
- Msellati, Philippe, Laurent Vidal & Jean-Paul Moatti, eds
2001 *L'Accès aux traitements du VIH/sida en Côte-d'Ivoire*. Évaluation de l'Initiative Onusida/Ministère de la santé publique. Aspects économiques, sociaux et comportementaux, Paris, ANRS.
- Naudet, Jean-David
2000 « Les "guignols de l'info". Réflexions sur la fragilité de l'information statistique », in Jean-Pierre Jacob, *Sciences sociales et coopération en Afrique : les rendez-vous manqués*. Paris-Genève, PUF-IUED : 31-55.
- Olivier de Sardan, Jean-Pierre
1988 « Jeu de la croyance et "je" ethnologique : exotisme religieux et ethno-égo-centrisme », *Cahiers d'Études Africaines* 111-112 : 527-540.
1998 « Émique », *L'Homme* 147 : 157-166.
2000 « Le "je" méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain », *Revue Française de Sociologie* 41-3 : 417-445.
- Passeron, Jean-Claude
2002a « Logique formelle, schématique et rhétorique », in Michel de Fornel & Jean-Claude Passeron, eds, *L'Argumentation. Preuve et persuasion*. Paris, Éditions de l'EHESS : 149-181.
2002b « Le raisonnement sociologique. La preuve et le contexte », in Yves Michaud, ed., *L'Histoire, la sociologie et l'anthropologie*. Paris, Odile Jacob : 21-39.
- Pradelles de Latour, Charles-Henri
2001 « Un dilemme. Micro ou macro-anthropologie ? », *L'Homme* 158-159 : 377-382.
- Prost, Antoine
2002 « Argumentation historique et argumentation judiciaire », in Michel de Fornel & Jean-Claude Passeron, eds, *L'Argumentation. Preuve et persuasion*. Paris, Éditions de l'EHESS : 29-47.
- Proth, Bruno
2002 *Lieux de drague. Scènes et coulisses d'une sexualité masculine*. Toulouse, Octarès Éditions.
- Quéré, Louis
2002 « Oublier la science pour mieux l'analyser », *Critique* 661-662 : 453-464.
- Reichler, Claude
2002 « Littérature et anthropologie. De la représentation à l'interaction

dans une "Relation de la Nouvelle-France" au XVII^e siècle », *L'Homme* 164 : 37-55.

Spira, Alfred, Nathalie Bajos & Groupe ACSF
1993 *Les Comportements sexuels en France*. Paris, La Documentation Française.

Stoller, Paul

1989 *Fusion of the Worlds. An Ethnography of Possession Among the Songhay of Niger*. Chicago, The University of Chicago Press.

Todorov, Tzevan

1989 « Fictions et vérités », *L'Homme* 29, 111-112 : 7-33.

Vidal, Laurent

1990 *Rituels de possession dans le Sahel. Exemples peul et zarma au Niger*. Paris, L'Harmattan.

1992 « Les génies et les hommes : les apports du Fonds Gilbert Vieillard à l'histoire et à l'anthropologie de la possession rituelle en milieu peul (Niger) », *Gradhiva* 12 : 22-33.

1996 *Le Silence et le Sens. Essai d'anthropologie du sida en Afrique*. Paris, Anthropos-Economica.

2000 *Femmes en temps de sida. Expériences d'Afrique*. Paris, PUF.

2004 *Ritualités, santé et sida en Afrique. Pour une anthropologie du singulier*. Paris, Karthala-IRD.

Weber, Florence

2001 « De la modélisation à la description armée : le cas de l'ethnographie réflexive », in Jean-Yves Grenier, Claude Grignon & Pierre-Michel Menger, eds, *Le Modèle et le Récit*. Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme : 355-364.

RÉSUMÉ/ABSTRACT

Laurent Vidal, *L'instant de vérité. Glissement de l'objet à son écriture en anthropologie*. — Le propos de ce texte est de questionner la construction de l'écriture anthropologique se déployant sur des objets de l'interdisciplinarité. Objets qui relèvent de l'espace de la santé en Afrique et qui sont investis par d'autres sciences, sociales et médicales. Le retour sur les blocages, tant méthodologiques qu'analytiques, que rencontrent nombre de recherches sur ces objets de santé, débouche sur une interrogation du rapport qu'entretiennent ces études avec la « vérité » qu'elles se proposent de décrire. De là s'engage une réflexion sur l'écriture, en tentant de comprendre quels rapports elle entretient avec les caractéristiques du régime de scientificité qui fonde l'anthropologie. Le travail de l'écriture apparaît ainsi consubstantiel de l'expérience anthropologique : elle existe par et non pas pour l'écriture, qui en devient son instant de vérité.

Laurent Vidal, *The Moment of Truth: Drifting From the Subject to Writing About it in Anthropology*. — Questions are raised about the "construction of anthropological writing" on multidisciplinary subjects that, related to health in Africa, involve other sciences, social and medical. Examining the methodological and analytical blockages in much research on health raises questions about how such studies are related to the "truth" they claim to describe. This leads to thoughts about the act of writing and about its relations with the characteristics of the "system of scientificity" underlying anthropology. The work of writing thus turns out to be consubstantial with the anthropological experience, which exists through and not for writing, the latter becoming its moment of truth.